



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Procès-verbal de la réunion du 05 décembre 2016

Ordre du jour :

1. Information sur la mise en œuvre de l'Accord Benelux concernant la sécurité aérienne (Renegade)
2. 7012 Projet de règlement grand-ducal relatif à la participation du Luxembourg à la mission civile de l'Union européenne de renforcement des forces de sécurité intérieures en Ukraine
- Adoption d'un avis à l'intention de la Conférence des Présidents
3. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 22 et 24 septembre 2016, 3, 10 et 17 octobre 2016, et du 7 novembre 2016
4. Dossiers européens : adoption de la liste des documents transmis du 26 novembre au 2 décembre 2016
5. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Gilles Baum, remplaçant de Mme Lydie Polfer, M. Eugène Berger, M. Yves Cruchten, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, M. Serge Wilmes, M. Claude Wiseler

M. Luc Feller, Haut-Commissaire à la Protection nationale
Mme Claire Angelsberg, Haut-Commissariat à la Protection nationale

Mme Rita Brors, Administration parlementaire

Excusés : Mme Lydie Polfer

M. Georges Bach, M. Claude Turmes, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

1. Information sur la mise en œuvre de l'Accord Benelux concernant la sécurité aérienne (Renegade)

Le Haut-Commissaire à la Protection nationale présente la procédure opérationnelle retenue dans le cadre de l'Accord Benelux concernant la sécurité aérienne. Cette procédure s'appliquera au cas « Renegade », c'est-à-dire lorsqu'un avion civil détourné présente une menace terroriste. La procédure définit la chaîne communicationnelle sous autorité civile ainsi que les mesures pouvant être prises à cet égard. Par respect de l'article 11(3) de la Constitution garantissant le droit à la vie humaine, le Luxembourg a exclu des mesures létales visant les passagers d'un avion civil.

**2. 7012 Projet de règlement grand-ducal relatif à la participation du Luxembourg à la mission civile de l'Union européenne de renforcement des forces de sécurité intérieures en Ukraine
- Adoption d'un avis à l'intention de la Conférence des Présidents**

Après discussion, le projet d'avis est adopté avec opposition de la sensibilité politique ADR. Il est convenu d'inviter les participants luxembourgeois à des missions civiles internationales lors d'une prochaine réunion de la commission en 2017.

3. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 22 et 24 septembre 2016, 3, 10 et 17 octobre 2016, et du 7 novembre 2016

Les projets de procès-verbaux sont adoptés.

4. Dossiers européens : adoption de la liste des documents transmis du 26 novembre au 2 décembre 2016

La liste des documents est adoptée avec les modification suivantes :

- Le document COM(2016)740 est renvoyé à la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration ainsi qu'à la Commission de l'Environnement ;
- Le document COM(2016)525 est renvoyé à la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration.

M. Marc Angel est nommé rapporteur pour les documents COM(2016)950, COM(2016)751, COM(2016)740 et COM(2016)525.

5. Divers

Le Président de la commission informe sur la visite d'une délégation de la commission en Russie, prévue du 26 au 29 mars 2017. Le Bureau de la Chambre des Députés a accordé la participation de cinq membres de la commission. La délégation se composera de M. Marc Angel (LSAP, Président de la commission), M. Laurent Mosar (CSV, Vice-Président de la commission), M. Eugène Berger (DP), M. Claude Adam (déi gréng) et M. Fernand Kartheiser (ADR). En cas d'empêchement, M. Mosar sera remplacé par M. Jean-Marie Halsdorf.

Le groupe CSV a déposé une nouvelle résolution sur la Turquie qui pourra être discutée au cours d'une prochaine réunion de la commission en présence du Ministre des Affaires étrangères et européennes. Dans sa fonction de Ministre de l'Immigration et de l'Asile, M. Asselborn présentera le 16 décembre l'état des lieux de la situation migratoire. Les volets de l'accueil et de l'intégration seront traités au cours d'une réunion jointe ultérieure avec la Commission de la Famille et la Commission du Travail et de l'Emploi.

Luxembourg, le 7 décembre 2016

La Secrétaire-administratrice,
Rita Brors

Le Président,
Marc Angel